



CONSIGNES DE SÉCURITÉ

GUYANE DEGRAD-DES-CANNES

**Bienvenue à SARA,
votre sécurité est notre PRIORITE.**

Notre site est classé **SEVESO 3** seuil haut, ce qui signifie que des règles strictes de sécurité s'appliquent pour protéger les personnes, les installations et l'environnement.

DÉPLACEMENTS SÉCURISÉS SUR LE SITE

Stationnement :

Stationner votre véhicule uniquement dans les espaces dédiés, dans le sens du départ.

Déplacements à pied :

Utiliser systématiquement les **trottoirs** et les **passages piétons**.

Les visiteurs doivent toujours être accompagnés d'un collaborateur SARA.

**Tous acteurs pour notre sécurité,
Restons vigilants et signalons sans
délai toute anomalie !**



ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLES (EPI) En zone d'exploitation*

Vous devez **impérativement** porter les **EPI**.

EPI obligatoires

- Casque,
- Lunettes,
- Chaussures de sécurité,
- Vêtements couvrants ATEX.



EPI spécifiques selon le secteur d'activité
Ex : Explosimètres, gants, protections auditives

**Sans EPI, l'accès est interdit
aux zones concernées.**

*Zone d'exploitation :

- Cuvettes de rétention
- Poste de Camions (PCC)
- Appontement
- Poste électriques
- Atelier



INTERDICTIONS & RÈGLES DE SÉCURITÉ En zone d'exploitation*

Obligations

- Porter en permanence vos **EPI** et votre **badge**
- Adopter un comportement responsable et prudent
- Respecter le code de la route
- Utiliser un véhicule en bon état

Interdictions

- Téléphones portables, tablettes, ordinateur non **ATex**,
- Equipements électroniques connectés (montre, cigarette...)
- Briquets, allumettes et autres sources d'ignitions,
- Alcool et stupéfiants,
- Manger et boire,
- Armes.



SIRÈNES & CONSIGNES EN CAS D'URGENCE

Sirènes d'alerte

POI – Plan d'**O**rganisation Interne

Alerte : 1 son continu de 30 s

Fin d'alerte : 2 sons continus de 10 s

PPI – Plan **P**articulier d'**I**ntervention

Alerte : son modulé (3 coups)

Fin d'alerte : 1 son continu de 30 s

Conduite à tenir dès le signal d'alerte

- Stopper immédiatement tout engin thermique (voiture, compresseur, etc.) et toute activité
- Couper immédiatement tout matériel électrique et électronique.
- Rejoindre à pied le point de rassemblement le plus proche
- Attendre les consignes des équipes SARA

Points de rassemblement

- Devant le réfectoire Entreprises Extérieures

Zone administrative

- Devant les bureaux ARA

Zone douanière



**Les points de rassemblement
sont signalés par ce pictogramme**

Numéros d'urgence :

- **33 depuis un poste fixe**
- **Canal 3 par radio**

CONTACTS

Tél : 0594 25 50 50

Scannez le QR Code pour rester informé
de l'actualité de SARA.

